



## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

25<sup>ème</sup> session du Conseil des droits de l'homme

Point 3: Dialogue interactif avec le Rapporteur spécial sur le droit à l'alimentation

### Déclaration orale

*Vérifier à l'audition*

Monsieur le Président,

Le CETIM (Centre Europe-Tiers Monde) et la FIMARC (Fédération Internationale des Mouvements d'Adultes Ruraux Catholiques) souhaitent tout d'abord rendre un vibrant hommage à Monsieur Olivier de Schutter pour ses contributions à la mise en oeuvre du droit à l'alimentation. Durant ses six années de mandat, M. de Schutter a étudié divers aspects du droit à l'alimentation, allant des modes et conditions de production à la commercialisation des produits alimentaires, et a fait des recommandations importantes qui constituent en quelque sorte une feuille de route pour les Etats dans la lutte contre la faim et la malnutrition dans le monde. Il a également démontré le rôle irremplaçable de l'agriculture paysanne et familiale dans la réalisation du droit à l'alimentation. Il a défendu la nécessité de l'adoption d'une Déclaration sur les droits des paysans. Il a par ailleurs attiré l'attention des États et d'autres acteurs sur les dangers que font peser certaines politiques mises en oeuvre actuellement sur le droit à l'alimentation et l'approvisionnement en aliment. A ce propos, on peut mentionner la production des agrocarburants, des OGM, l'instrumentalisation du droit à la propriété intellectuelle par des sociétés transnationales de semences ou les accaparements de terre à grande-échelle.

Malgré l'engagement solennel des États en faveur du droit à l'alimentation et de la biodiversité, nous ne constatons malheureusement pas de changement fondamental des politiques dans le domaine agricole et/ou de la production alimentaire. En effet, la réforme agraire, consacrée pourtant dans le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels, n'est toujours pas à l'ordre du jour dans la plupart des pays. Au contraire, nous assistons, au niveau mondial, à la concentration des terres fertiles entre les mains d'une petite minorité. Le monopole des sociétés transnationales agroalimentaires sur la chaîne alimentaire se renforce de plus en plus. La production des agrocarburants est présentée comme une alternative à l'énergie fossile alors que leurs méfaits sur l'environnement et le droit à l'alimentation ne sont plus à démontrer. La destruction et l'interdiction des semences traditionnelles menacent la survie même de l'humanité. Le manque de soutien aux producteurs familiaux est criant alors que des subsides sont octroyés aux entités industrielles qui pourtant, par leur mode de production, détruisent non seulement l'environnement mais aussi les marchés locaux. Les déplacements forcés des paysans et les conditions de travail frisant l'esclavage des travailleurs agricoles sont toujours d'actualité. Les spéculations boursières sur les produits alimentaires se poursuivent et se généralisent... La liste est longue.

Monsieur le Président,

Le CETIM et la FIMARC sont engagés de longue date pour la promotion et la protection du droit à l'alimentation. Ils sont également engagés dans la défense de l'agriculture paysanne et familiale. Aujourd'hui, cette paysannerie est menacée de disparition alors que c'est elle qui nourrit le monde et qui garantit le modèle de développement alternatif et durable. L'Assemblée générale de l'ONU a proclamé 2014 l'Année internationale de l'agriculture familiale. Le Conseil des droits de l'homme a entamé l'an dernier les négociations sur un projet de Déclaration sur les droits des paysans. L'adoption dudit projet est une étape importante dans la reconnaissance des paysans familiaux et constituerait un rempart contre les violations des droits humains dont ils sont victimes. C'est pourquoi, nous appelons tous les États à soutenir ce processus.

Monsieur le Président,

Je vous remercie de votre attention.

*Genève, le 11 mars 2014*